

Village olympique et paralympique

Les Jeux de Paris 2024 sont un formidable levier pour le développement urbain du Grand Paris

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques est une grande aventure sportive et constitue aussi un puissant accélérateur de politiques publiques.

S'étendant sur 51 hectares et les 3 communes de Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis, le Village Olympique et paralympique est conçu comme un projet de renouvellement urbain exemplaire de l'axe Paris Seine-Saint-Denis. Formidable laboratoire d'innovations durables avec des bâtiments aux matériaux biosourcés, alimentés par des systèmes de production de chaleur, il sera également exemplaire en matière d'énergies renouvelables de lutte contre le réchauffement climatique. En effet, Paris 2024 s'étant engagé à réduire de 55% de l'empreinte carbone par rapport aux Jeux de Londres (2012) et de Rio (2016) afin de « s'inscrire dans la trajectoire 1,5°C » visé par l'Accord de Paris.

Une expérience des athlètes maximisée pendant les Jeux

Pendant les Jeux, le Village pourra accueillir jusqu'à 17 000 athlètes et officiels. Compris dans un rayon de 500m, la compacité du village le rend fonctionnel adapté aux athlètes. Il comprend trois zones principales : l'Olympic Village Plaza, zone internationale ouverte sur la Seine ; une zone résidentielle, autour de la Cité du cinéma et une zone opérationnelle connectée aux réseaux routiers. Le village sera parfaitement desservi par le futur hub de transports du Grand Paris, avec 5 lignes de métro et 2 lignes RER à Saint-Denis-Pleyel.

Ce site exceptionnel sera mis au service de la performance des athlètes. 100% des sportifs disposeront d'un site d'entraînement à moins de 20 minutes du village et 60% d'entre eux pourront même s'entraîner sur place. Situé à proximité immédiate des sites olympiques, le village permettra à 85% des athlètes de se rendre en moins de 30 minutes sur leur lieu de compétition.

Le village possède de nombreux espaces récréatifs en bord de Seine. 7 hectares de plans d'eau offriront un cadre de sérénité et de relaxation aux athlètes avant et après leurs épreuves.

Ils pourront profiter des services communs au sein de bâtiments patrimoniaux emblématiques : la nef de la Cité du Cinéma recevra le restaurant principal, tandis que la Halle Maxwell accueillera le centre de fitness, un café, les Centres d'Information et de Services, etc.

Les athlètes pourront également se rencontrer dans de nombreux espaces verts, et notamment de jardins partagés sur les toits des bâtiments et au cœur des îlots.

Après les Jeux, un véritable quartier en héritage

Après la fin des épreuves, le village olympique et paralympique des Jeux de Paris 2024 sera reconverti en «éco-cité de la boucle de Seine» avec 2200 logements familiaux, 900 logements étudiants, 2 hôtels, 100 000 m² de bureaux et d'activités et 25 000 m² de commerces et d'activités.

Il combinera urbanisme contemporain, architecture innovante et aménagement paysager impressionnant, le tout selon des standards élevés de durabilité.

Le site sera entièrement intégré dans son environnement immédiat. Les nouveaux espaces publics, les berges de la Seine et les nouvelles infrastructures seront ouverts aux habitants du quartier et assureront des conditions de vie agréables.

Ce projet urbain durable et exemplaire sera un succès commercial et environnemental. Au sein du Grand Paris, il deviendra un territoire revitalisé à travers son nouveau quartier résidentiel d'envergure et les nombreuses nouvelles infrastructures de loisirs, commerciales et d'éducation. Situés à proximité d'une nouvelle station de métro et de moyens de transport, les futurs résidents bénéficieront d'un accès direct au centre de Paris et à d'autres destinations. Ce nouveau quartier résidentiel hérité du Village sera en parfait accord avec le développement à long terme de la région Île-de-France.